



1 OBJET DE L'INSTRUCTION

Acheminer les prélèvements biologiques des différents services de soins du site Fernand Widal à la Réception centralisée de Biologie de Lariboisière, avant la redistribution dans les laboratoires ou pour envoi à l'extérieur de l'hôpital.

Ce ramassage doit se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur et assurer le respect du secret professionnel.

2 DOMAINE D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNÉES

2.1 Domaine d'application

Cette fiche d'instruction concerne la prise en charge des échantillons biologiques déposés dans le local de la polyclinique de l'hôpital F.Widal (RDC, pièce n° LRB-02-001-03-RDC-058_058, accessible à l'aide d'un code : 058) et acheminés par les coursiers de Lariboisière ou par les coursiers privés de la société retenue au marché APHP.

2.2 Personnes concernées

- personnel de la polyclinique
- personnel des unités de soins de l'hôpital F.Widal
- coursiers du site Lariboisière
- coursiers privés de la société titulaire du marché APHP
- personnel de la Réception Centralisée de Biologie de Lariboisière.

3 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NORME NF ISO 15189 version 2012 et son SH REF 02 associé.

4 DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

4.1 Définitions

NA

4.2 Abréviations

FW : Fernand Widal

LBM : Laboratoire de Biologie Médicale

RCB : Réception Centralisée de Biologie



5 DESCRIPTION DE L'INSTRUCTION

5.1 Matériel

- sachets double poche, de différentes couleurs suivant le laboratoire destinataire
- feuilles de demande d'exams de laboratoire
- sacoches de transport isothermes
- Sacs 95KPa
- Réfrigérants si besoin

5.2 Déroulement

5.2.1 Du lundi au vendredi

Les échantillons biologiques sont conditionnés par le personnel des unités de soins de F.Widal dans des sachets double poche (les échantillons biologiques dans une poche et la feuille de demande dans l'autre poche) de différentes couleurs suivant le laboratoire destinataire en respectant les consignes d'acheminement du catalogue des examens biologiques et du manuel de prélèvement consultables sur intranet.

Courses programmées :

- 9h : le coursier de Lariboisière récupère les échantillons biologiques dans le local de la polyclinique à FW et les achemine à la RCB.
- À 11h, 14h et 16h30 : le coursier privé titulaire du marché APHP se présente à l'accueil de la polyclinique. Le personnel de la polyclinique ouvre la porte du local et donne les sacs d'échantillons biologiques au coursier qui va les acheminer à la RCB.
- Cahiers de traçabilité :
 - Traçabilité par le personnel des services de soins lors du dépôt d'un échantillon biologique dans le local (cahier fourni par le cadre de la polyclinique)
 - Traçabilité par le coursier lors de la prise en charge des échantillons biologiques (bon de transport)
 - Traçabilité par un agent de la RCB lors du dépôt des échantillons biologiques à la RCB (cahier fourni par le cadre de la RCB)

5.2.2 Samedi, Dimanche et jour férié

Pas de course programmée

- Le service de F.Widal demandeur devra conditionner les échantillons biologiques dans un sachet double poche de couleur avec la feuille de demande, le tout placé dans un sac 95KPa de petite taille, étiqueté «Destinataire : Hôpital Lariboisière-Réception Centralisée de Biologie ».
- Le service demandeur effectuera les formalités relatives à la commande d'une course auprès de la société de transport titulaire du marché qui prendra en charge le prélèvement dans le service de soins.

5.2.3 Mode d'acheminement des urgences

Pour toute demande en urgence, suivre la procédure du weekend et jour férié.



5.2.4 Synthèse

Jour	Heure	Type de course	Coursier	Lieu de ramassage
Du lundi au vendredi (hors jour férié)	9h	Programmée	Coursier Lariboisière	Policlinique FW
	11h		Coursier privé titulaire du marché APHP	
	14h			
	16h30			
Samedi, dimanche et jour férié	Toutes heures	Sur appel	Coursier privé titulaire du marché APHP	Service de soins
Urgences	Toutes heures	Sur appel	Coursier privé titulaire du marché APHP	Service de soins